

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11935/Add.49
16 décembre 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

EXPOSE SUCCINCT DU SECRETAIRE GENERAL SUR LES QUESTIONS DONT EST SAISI
LE CONSEIL DE SECURITE ET SUR LE POINT OU EN EST LEUR EXAMEN

Additif

Conformément à l'article 11 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général présente l'exposé succinct suivant.

La liste complète des questions dont le Conseil de sécurité est saisi figure dans le document S/11935, daté du 5 janvier 1976 et dans les additifs pertinents. Au cours de la semaine qui s'est terminée le 11 décembre 1976, le Conseil de sécurité ne s'est prononcé sur aucune de ces questions.

A sa 1978ème séance, tenue en privé le 7 décembre 1976, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Conformément à l'article 55 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué suivant a été publié :

"A sa 1978ème séance, tenue en privé le 7 décembre 1976, le Conseil de sécurité a examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

A la suite du vote au scrutin secret dont les candidats ont fait l'objet, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution suivante 1/ :

Le Conseil de sécurité,

Ayant examiné la question de la recommandation en vue de la nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies,

Recommande à l'Assemblée générale de nommer M. Kurt Waldheim Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour un nouveau mandat du 1er janvier 1977 au 31 décembre 1981."

1/ Résolution 400 (1976) du Conseil de sécurité.

76-27934

